

Procès-verbal n°12

SAISON 2022/2023

BUREAU EXECUTIF

Approuvé par le Comité Directeur du 13/03/2023

Réunion du lundi 13 février 2023 en visioconférence

| | | | |
|-------------------|-----------|--|--|
| <u>Présents</u> : | Monsieur | GONÇALVES-MARTINS Sébastien | Président |
| | Mesdames | BEAUCHAMP Céline CERVETTI Brigitte | Secrétaire Générale Adjointe Secrétaire Générale |
| | Messieurs | ALORO Jean-Paul KHEMIRI-LEVY Karim MICHEL Claude PILARD Olivier PRIGENT Arnaud | Trésorier Adjoint Vice-Président Trésorier Vice-Président Vice-Président |
| <u>Invités</u> | Messieurs | MOLINARIO Yves VAURETTE Vincent | Président de la CRS Président de la CRA |
| <u>Assiste</u> : | Madame | DELAMARE Sandrine | Directrice |

Ouverture de séance à 20H

1) Infos du Président

- Sébastien a assisté le 9/02 à un Symposium très intéressant sur le Sport de HN et la Santé Mentale au Plessis Robinson. Possible qu'un second symposium soit organisé sur lequel nous pourrions peut-être être partie prenante.
- Samedi matin 11/02, il s'est rendu avec M. ROSCOUET à la Maison de la Performance au CREPS. Peu de disciplines représentées. Resserrement des enveloppes budgétaires.
- La couverture des terrains de Beach a commencé au CREPS. Il n'y aura pas de bâtiment attendant. Les beachers pourront utiliser les vestiaires d'un gymnase qui va être construit à proximité. Les travaux se montent à 32 millions d'euros et comprennent un bâtiment administratif, un nouveau restaurant et 2 gymnases. Il faudra nous positionner rapidement sur l'utilisation des terrains de beach, idéalement à la rentrée 2024. Si nous n'installons pas de Pôle Beach, le tennis paddle est déjà sur les rangs pour l'usage de la bulle.

2) Réunions concernant les Pôles

Un tableau comparatif du nombre de cadres par Pôle a été établi par C. DUBOIS tant sur les diverses disciplines du CREPS de Châtenay que sur les Pôles VB selon les Ligues. La Ligue IDF est bien soutenue avec 2 CTS mais il n'y a qu'un adjoint à temps partiel, ce qui est juste par rapport à beaucoup de Pôles. A terme nous perdrons sans doute une aide CTS, et il faudra sérieusement envisager davantage d'encadrement, et sur fonds propres.

Par ailleurs les familles ont connu 900€ d'augmentation sur les pensions en 2 ans. La Ligue devra donc participer aux aides plus substantiellement, surtout si elle souhaite une aide supplémentaire de la Région sur ce poste. Nous allons devoir rapidement donner une réponse aux familles quant au coût pour les jeunes qui vont entrer la saison prochaine.

A terme nous devons envisager un plus large financement de nos Pôles, sachant que le projet de Pôles Beach devra prendre corps avec la couverture des terrains du CREPS qui finalement va voir le jour à la rentrée 23/24.

Un changement d'organisation à venir dans la mesure où le lycée va entrer dans le Pôle ce qui va permettre deux entraînements quotidiens matin et fin d'après-midi. Ca aura des incidences sur l'occupation des gymnases qui sera étendue et ne laissera plus 2 semaines libres sur les petites vacances et nécessitera donc une réorganisation des CRE. A rechercher un autre lieu pour les M18. Contact à prendre avec le CDFAS.

Le Bureau se prononce pour un oui de principe à l'augmentation de l'aide aux familles.

Le Bureau se prononce pour envisager davantage de moyens humains sur les Pôles. A condition d'avoir des retours réguliers sur le travail effectué.

Au-delà de ces allongements de financement sur les Pôles, il faudra aussi se poser la question de ressources humaines supplémentaires sur le secteur technique qui nécessiterait aussi une embauche.

Il faudra chiffrer et trouver les financements de ces dépenses. Part licences, tarif CRE, ouverture des CRE ou « Volley campus »... ?

3) Technique Beach

3.1 Recrutement ADD

Encore quelques candidats à rencontrer, la décision devrait être prise rapidement. Il faudra accompagner la nouvelle recrue. Ne pas négliger aussi l'accompagnement très précieux de JF. HOUDAYER ainsi que celui de L. JUAREZ.

3.2 Fonctionnement CRE

O. PILARD fait part de difficultés au sein du CRE Beach. Difficultés tant d'organisation, de communication, que conflits de personnes. Le Président insiste sur la nécessité de remettre les choses à plat et d'essayer de garder les bonnes volontés. C'est d'autant plus crucial de réussir le développement de la discipline et le projet Pôles Beach. Au risque sinon de se faire doubler par d'autres disciplines qui lorgnent sur les terrains et la bulle. On doit combler le calendrier annuel, avec des animations hivernales, des détections fin d'été, des compétitions, les CRE, les Pôles...

Les dysfonctionnements doivent être pointés et les rôles redéfinis clairement avec des fiches de missions. Une réunion dans la semaine permettra cette remise à plat nécessaire.

4) Vœux Ligue et clubs

La Commission Discipline avait émis le vœu d'un pouvoir d'appréciation mis au barème des sanctions afin d'imposer des sanctions pédagogiques (ex. formations à la citoyenneté ou à l'arbitrage). Il semblerait qu'elles soient déjà envisagées dans la grille disciplinaire.

Sur l'arbitrage, il faudra aussi voir comment articuler les peines avec l'encadrement de la CRA (si elles portent sur une formation arbitrage et un certain nombre de rencontres à arbitrer).

Il avait aussi été souhaité que les membres des Commissions Discipline reçoivent une formation dédiée.

Les Vœux des clubs devront être vus lors du Bureau du 6 mars si on obtient de la Fédération qu'elle nous accorde de ne rendre les avis que le 7 (5/03 initialement prévu mais vacances zone C...).

5) Bilans et Subventions

Il faut proposer à la Fédération le 19/02 au plus tard, la commission PSF. Il serait bien que la commission de l'an passé (S. GONCALVES, B. CERVETTI, A. DE FABRY, Y. MOLINARIO et Présidents de Comités) soit un peu étoffée pour alléger l'étude de tous les dossiers, ainsi que les justifications des actions 2022.

Sandrine enverra à chaque secteur concerné sa part de bilan pédagogique à effectuer.

A rendre également à la Région (avant le 6/03) un bilan concernant nos activités 2022.

6) Questions de RH

Clarification du périmètre d'activité de L. LE MARREC et missions autres.

Précision sur ce que devraient être ou non celles de M. PAUZIER. Le Plan Communication sera retravaillé avec elle-même et le secteur.

7) Divers

7.1 **Récompenses** : plusieurs demandes lancées pour le visuel des t-shirts de récompense sportive dont un devis au créatif qui avait déjà travaillé pour nous voici quelques années.

7.2 Validation des 2 chargés de mission M. MENDES et Mme COURREIRA concernant **l'échange franco-allemand** de cet été. Leur accompagnement des jeunes français sur la Ruhr sera intégralement

pris en charge par la Ligue. Le recrutement des jeunes a commencé (avoir plus de 18A, être licencié et disponible du 5 au 12/06). Candidatures à envoyer avant le 30 mars. 10 jeunes viendront de La Réunion.

7.3 **A. DE FABRY** a listé des sujets de fond touchant au développement, et notamment à la structuration de l'encadrement des clubs au sens large avec des formations de base « allégées » (dirigeants, arbitres, encadrants). Plus diverses questions : UGS, veille sur les statuts règlements etc. Il faudra prioriser et il sera « chargé de mission » avec un (ou des) groupe(s) de travail à constituer.

7.4 Le **Comité 92** postule sur un **poste ADD** fédéral/ANS.

7.5 **Colosse aux Pieds d'Argile** : on finalise la liste des cadres de l'ETR qui devront la suivre les 27 février et 18 mars. Pas de retours de la part des Comités qui sont invités à y envoyer leur cadre technique ou un autre représentant de l'ETD. Par contre plusieurs Comités ont demandé les coordonnées de l'association pour organiser a minima chez eux des sessions de Sensibilisation. Une mutualisation entre Comités proches serait possible sur une formation de cadres.

7.6 **Webinaire du 6 février dernier « Vive les valeurs du volley francilien »** : documents ou liens évoqués durant la séance, à envoyer aux participants.

Exemples de suite à donner : livret à distribuer en AG aux présidents de clubs sur les Lois du jeu. A envoyer également en fichier en début de saison avec les liens vers les textes fédéraux principaux (RGES, RG des licences et des GSA, Charte d'Ethique de Déontologie...) ou le calendrier fédéral. Diffuser largement le poster « arbitrage » d'Hugo et Lily.

Pourquoi ne pas établir un doc « Les 10 commandements du parent accompagnateur » ?

Songer aussi à un petit questionnaire ludique avec QR code à destination du plus grand nombre.

7.7 Pour info, **occupation des locaux** de Cachan par l'**IF92** deux matinées/semaine pour le BPJEPS. Vérifier côté assurance ce qu'il convient de faire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0H30.

Prochain Bureau le 6 mars en présentiel.

S. GONCALVES-MARTINS
Président

B. CERVETTI
Secrétaire de séance